
Compte-rendu de réunion



Détails de la réunion :

Réunion du CA du 13/01/2025 19h

Participant(s) :

Damien Marquet, Denis Dupont, Camille Massonnet, Jordan Pelletier, Elodie Harouy, Antonin Boucq, Gwenaël Saint Genest, Pierre-Emmanuel Besnard, Myriam Alain, Vincent Morillon, Brenda Denimal.

Membre(s) excusé(s) :

Carole Lecornu, Marie Renac, Jérôme Leturgez.

Ordre du jour / objectifs :

1. Retour sur la journée escalade conviviale du dimanche 24 novembre. **Erreur ! Signet non défini.**
2. Galette des rois du 19 janvier **Erreur ! Signet non défini.**
3. Point financier..... **Erreur ! Signet non défini.**
4. Orga championnat départemental 15/16 mars **Erreur ! Signet non défini.**
5. Charte de fonctionnement du club..... **Erreur ! Signet non défini.**
6. Démarche départ de Brenda **Erreur ! Signet non défini.**
7. Stage février..... **Erreur ! Signet non défini.**
8. Vie du club, boutique, aménagement du bureau 3
9. Point sur la vie fédérale **Erreur ! Signet non défini.**
10. Questions diverses **Erreur ! Signet non défini.**

Prochaine réunion : lundi 24 février à 19h

1. Organisation Galette des rois et tombola

Pour le moment il y a 103 inscrits.

Tout est prévu (nourriture réservées, lots récupérés, communication prête, réservation du matériel auprès de la mairie).

En prenant en compte les dépenses engagées le bénéfice estimé pour l'instant est d'environ 2000€.

Les démonstrations par les jeunes sont à préparer (*Damien*). Brenda proposera des personnes qui seront contactés par mail.

Pour l'installation de la salle le rendez-vous est à 14h dimanche.

2. Organisation championnat départemental

Le championnat départemental se déroulera à Blain les 15 et 16 mars.

Pour le samedi le club doit fournir 6 personnes pour assurer sur toute la journée. Sur le samedi il y a trois catégories : U12, U14 et U16. Seul les U12 grimpent en moulinette, les autres sont en tête mais ne peuvent pas s'assurer entre eux.

Le club doit gérer les repas pour les juges ainsi que les assureurs (qui sont présent à la journée), la subvention de la fédération est de 7€ par personne. Les années précédentes cela représentait 36 personnes le samedi et 25 le dimanche. C'est Jordan qui se charge de coordonner les repas ainsi que la buvette (l'idée pour le moment est de prévoir des galettes, une salée et une sucrée plus des entrées froides via le traiteur du magasin U).

Une salle d'isolement est nécessaire, il faut demander les clefs de la salle de gymnastique à la mairie (*Damien*).

Une affiche est à faire pour l'évènement (*Pierre-Emmanuel*). Elle doit contenir à minima : les horaires d'arrivées, les catégories en fonction des jours, les horaires des finales et des remises de prix.

L'accueil du public est prévu pour 9h30 le samedi et 8h30 le dimanche.

La réservation du matériel est à prévoir auprès de la mairie (*Damien*).

Il faudra inviter la mairie sur le weekend, et à minima pour la remise des récompenses (*Damien*).

Pour le démontage et nettoyage des prises (prévu le vendredi 7 et le samedi 8 mars), il faut communiquer sur les dates au plus tôt auprès des adhérents afin qu'ils s'organisent. Un mail va être envoyé (*Camille*).

Il faut confirmer avec les ouvriers s'il faut démonter des volumes et comment s'organise la location de la nacelle (géré par le club, pas le CT. ???) (*Damien pour récupérer les information, Antonin pour la location nacelle*).

3. Compétitions sport adapté

La prochaine compétition est à Rennes, il y aura 10 participants. Les 2€ d'inscription seront pris en charge par le club.

Les championnats de France ont lieu du 21 au 23 mars. Un dossier pour l'inscription est à envoyer avant le 13 février. Les coûts sont de 95€ par grimpeur et 75€ par accompagnant (cela inclus les inscriptions ainsi que les repas le midi). Le club prendra en charge une partie, à budgéter (*Jordan*).

4. Stage d'hiver

Inscriptions :

- Perfectionnement : 9 inscrits sur 12
- Découverte : 2 inscrits sur 14
- Bloc : 9 inscrits sur 12

Une nouvelle communication sur le stage découverte est à faire auprès de la mairie, des écoles, ... (*Marie*).

Le stage géré par l'animation sportive départemental sera encadré par Malo.

5. Stage Fontainebleau

Tout est prêt du côté de Brenda, il est possible de communiquer le stage aux adhérents.

Aujourd'hui il y a un reste à charge de 541€ pour le club (avec les participations des années précédentes de 170€ par jeune et 130€ par adulte).

Le CA acte une augmentation de la participation demandée de 10€ par personnes :

- Participation jeune : 180€
- Participation adulte : 130€

Avec cette augmentation le reste à charge pour le club serait de 451€ en prenant en compte les dépenses de l'année dernière. (Il y avait eu un souci avec le camion de location qui avait entraîné 300€ de frais supplémentaires).

Le minibus est à réserver (*Brenda et Jordan*).

Les participations incluent les activités, le logement, la nourriture (sauf le premier pique-nique) ainsi que le transport pour les jeunes.

Peut-être qu'il serait intéressant de proposer le stage aux adultes du club de Nozay.

6. Recrutement d'un éducateur pour septembre

La fiche de poste à été rédigée par Damien (voir document en annexe).

Elle est à communiquer (au minimum via la fédération).

7. Aménagement du bureau

Des armoires sont à trouver pour pouvoir ranger du matériel dans le bureau.

L'objectif est de pouvoir l'aménager avant le démontage du mur le 7 mars.

8. Questions diverses

- Le Stage d'août initiation grand voir est prévu du 23 au 25 août
- L'AG de la ligue a lieu le 1 mars, Damien y participe, il y a de la place pour l'accompagner.

Annexes

FICHE DE POSTE Moniteur escalade DE -

Le Club de l'Isac Montage Escalade (CIME) à BLAIN (44) affilié FFME recherche un moniteur ou une monitrice d'escalade pour la prochaine saison sportive afin de succéder à la personne qui occupe ce poste actuellement.

Description du poste :

Le moniteur (ou monitrice) escalade sera amené à travailler en lien avec le président, le Comité Directeur et les encadrants bénévoles du club. Il aura pour mission :

- Encadrement régulier des cours adultes et enfants en SAE.
- Encadrement régulier des cours perfectionnement adultes et jeunes en SAE.
- Encadrement du groupe Sport adapté et du groupe sport santé.
- Coaching en compétition.
- Ouverture de voie sur la SAE.
- Encadrement des sorties en falaises.
- Organisation de stage en extérieur.

Profil recherché :

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif, mention escalade ou milieu naturel ou équivalence.

- Sens pédagogique et capacité à s'adapter à tous les niveaux d'apprentissage, du débutant au perfectionnement.
- Formation et/ou expérience dans l'encadrement des personnes en situation de handicap (mental, physique, psychique)
- Formation ouvreuse de niveau club ou compétition souhaitée.
- Être investi d'un « Esprit club », d'une bonne convivialité.
- Titulaire du permis B.

Lieu de travail :

Encadrements habituels en SAE à BLAIN à la Salle Catherine Destivelle Rue René Cassin 44130 BLAIN, déplacements à prévoir lors des compétitions des sorties falaises et stages en extérieur.

Contrat :

Contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) qualification de technicien Groupe 4 de la convention collective nationale du sport. La durée minimale du temps de travail annuelle est fixée à 746h.

Répartition du temps de travail :

Les heures de cours hebdomadaires en période scolaire sont regroupées les mercredis (7h45 de cours) et les samedis (7h30 de cours).

+ 125 heures de travail réparties sur l'année (ouvertures, coaching, stage, sorties extérieures, réunions)

Poste à pourvoir au 1er septembre 2025, période d'essai de 2 mois.

Les candidatures CV + lettre de motivation sont à envoyer par courriel à president@cimeblain.fr

Renseignements : au 07.81.16.81.61. Damien MARQUET (président du club)